

Le port d'Ajaccio

Laurent Marcangeli

Maire d'Ajaccio

et président de la communauté d'Ajaccio et pays ajacciens

« On ne peut rien imaginer de plus beau que la baie d'Ajaccio »,

Gustave Flaubert, 1840

Ce n'est évidemment pas le maire d'Ajaccio qui démentira cet adage, bien au contraire, notre golfe est l'atout majeur de notre ville et il mérite qu'on le défende. Il offre 16 km de côtes et la ville impériale s'abrite dans le repli du rivage. Il est protégé au nord par les Îles Sanguinaires, labellisées « Grand Site de France » en 2017 et, au sud, par la pointe de *Capo di Muro*. C'est un espace maritime doté d'une immense richesse biologique, intégré au sanctuaire « Pelagos », pour la protection des mammifères marins. Pour le préserver au quotidien, nous misons sur la pédagogie en informant, en sensibilisant le plus grand nombre, à l'aide d'outils de communication communs aux territoires adhérents, mais également en soutenant nos acteurs économiques, afin qu'ils proposent des activités durables, en réduisant au maximum leurs impacts sur les espèces marines. La Ville travaille de concert avec ses partenaires institutionnels, le tissu associatif et l'ensemble des acteurs du territoire qui œuvrent au quotidien, avec foi et énergie, pour protéger notre environnement et notre patrimoine naturel exceptionnel. C'est dans ce cadre que, dès 2017, j'ai souhaité initier une nouvelle gouvernance au sein des deux collectivités, que j'ai l'honneur d'administrer, afin d'impulser et de favoriser de nouveaux projets pour un développement durable innovant et adapté à nos spécificités. C'est à ce titre, que je fus l'un des 37 maires signataires de la « Charte d'adaptation au changement climatique » (ADAPT). Sa concrétisation a nécessité plus de 2 années de travail pour établir un plan d'actions ambitieux, sur la base du profil climatique de notre ville, nommé « Ajaccio 2030 ».



La baie d'Ajaccio, photo IFM Toulon-Provence-Corse



À l'horizon 2030, de nombreux secteurs d'activités liés à la mer pourraient bien afficher une croissance supérieure à celle de l'économie mondiale dans son ensemble, en matière de valeur ajoutée ou d'emploi. Dans un monde multipolaire, où tout change très vite, il nous faudra force et détermination pour impulser une gouvernance réactive et résiliente, capable de répondre à de tels enjeux. Cela

« Le 17 décembre 2020, madame Caroline Corticchiato, adjointe au Maire en charge de l'excellence environnementale, a présenté au conseil municipal le plan d'adaptation au changement climatique de la ville d'Ajaccio pour validation et mise en œuvre.

Ce plan est un document stratégique de premier plan, construit dans le cadre du projet européen ADAPT*, qui définit l'ensemble des actions permettant d'adapter la ville d'Ajaccio aux effets inévitables du changement climatique. Il vise à atteindre les objectifs suivants à l'horizon 2030 :

1) une réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% ;

2) l'atteinte d'au moins 27% d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique ;

3) une réduction d'au moins 27% des consommations énergétiques. Par l'action de 3 leviers :

1) accélérer la décarbonation du territoire ;

2) renforcer leur capacité à s'adapter aux effets inévitables du changement climatique ;

3) permettre aux citoyens d'accéder à une énergie sûre, durable et abordable.

Ces objectifs sont ceux déclinés dans la convention des maires pour le climat et l'énergie, signée par Laurent Marcangeli, dès novembre 2017. Ce document a été élaboré avec l'appui du cabinet de consultant Ecoact, à travers une démarche participative intégrant l'ensemble des acteurs institutionnels compétents, ce qui lui confère son importance et sa légitimité. Il regroupe 37 actions (exp : confort thermique des bâtiments, infrastructures pour lutter contre les inondations ...), qui ont été définies, afin de préparer Ajaccio et ainsi, anticiper les événements climatiques extrêmes qui sont susceptibles d'impacter la zone urbaine (canicules, pluies intenses, incendies ...). La qualité du travail accompli a été saluée et le plan d'adaptation validé à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal. L'exécution de ce plan par les services communaux est donc actée. Elle fera l'objet d'une évaluation régulière afin, notamment, que les actions soient actualisées au regard des évolutions du territoire communal.

Enfin, ce plan servira de base à l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA). Il permettra également d'alimenter le Plan de déplacement Urbain (PDU,) relatif aux mobilités et au déploiement de modes doux, et le Plan Local d'Urbanisme d'Ajaccio qui entre dans une phase de modification. »

CR de la réunion du conseil municipal du 17 décembre 2020

**Aider à l'adaptation aux changements climatiques des systèmes urbains de l'espace transfrontalier*

passera évidemment par une coopération renforcée entre les territoires marins. La Méditerranée est un joyau inestimable qui n'échappe pas aux grands défis de demain. Ajaccio ambitionne d'en être une porte d'entrée incontournable.

Nombreux sont ceux qui voient la Méditerranée comme la nouvelle frontière économique. Et pour cause, elle offre des ressources naturelles d'une infinie richesse ainsi qu'un fort potentiel pour la croissance, l'emploi et l'innovation. Gageons qu'elle jouera un rôle majeur, tant en matière de sécurité alimentaire, que de production d'énergie et d'approvisionnement en ressources naturelles.

Ces défis, nous ne pourrions les relever que si nous sommes capables de trouver ensemble des solutions pour pallier la surexploitation de ses ressources, la pollution, le recul de la biodiversité et le changement climatique. C'est une exigence et nous devons adopter des stratégies intelligentes et partagées pour assurer un développement économique maritime responsable et durable.